



Bleu Laurentides 2010

Rapport du Soutien technique des lacs
par Isabelle St-Germain, agente de liaison

Saint-Hippolyte



Document produit par :

Isabelle St-Germain

Agente de liaison, programme de *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* 2010

CRE Laurentides

Révisé par :

Mélissa Laniel, chargée de projet *Bleu Laurentides*, CRE Laurentides

Anne Léger, directrice générale CRE Laurentides

Maxime Vézina-Colbert, coordonnateur du *Soutien technique des lacs* de *Bleu Laurentides* 2010

© CRE Laurentides, décembre 2010

Table des matières

Introduction	1
Mise en contexte	3
1.1 Localisation et réseau hydrographique	3
1.2 Historique et population.....	4
1.3 Environnement et problématique.....	4
1.4 Sensibilisation et réglementation.....	5
Biographie	6
Objectif général	7
Objectifs spécifiques	7
Bilan	9
5.1 Objectif 1	9
5.2 Objectif 2	14
5.3 Objectif 3	17
5.4 Objectif 4	20
Orientations et recommandations	21
6.1 Sensibilisation.....	21
6.2 Formation et accompagnement.....	22
6.3 Concertation.....	23
6.4 Autres.....	24
Conclusion	27
Annexe 1	28
Annexe 2.....	33
Annexe 3.....	36
Annexe 4.....	38

Introduction

La région administrative des Laurentides connaît depuis trente ans une très forte croissance démographique, un développement soutenu et une augmentation de l'occupation autour des lacs. Le nombre de villégiateurs venant contempler la beauté des paysages des Laurentides est aussi fortement à la hausse. Les milieux naturels des Laurentides, plus particulièrement les lacs, sont donc soumis à des pressions qui peuvent menacer leur intégrité écologique. Plusieurs lacs de cette région montrent d'ailleurs des signes inquiétants de dégradation. En effet, certains d'entre eux vieillissent à un rythme accéléré en raison de l'apport important de nutriments d'origine anthropique qui favorisent la prolifération d'algues et de plantes aquatiques envahissantes. Il est important de noter que la dégradation des lacs peut engendrer des conséquences économiques non négligeables pour les riverains et les municipalités. Par exemple, la diminution des possibilités de loisirs sur un plan d'eau affecté par des proliférations de plantes aquatiques envahissantes ou de cyanobactéries peut engendrer une baisse significative de la valeur des immobilisations situées autour de ce dernier. À la lumière de ces informations, il appert urgent que les associations de lacs et les municipalités des Laurentides entreprennent le suivi de l'état de santé des lacs.

Bleu Laurentides est une initiative du milieu, issue de la *Table de concertation sur les lacs des Laurentides*, qui vise à susciter des changements de comportements significatifs chez les usagers. Il a aussi pour but d'inciter les gestionnaires municipaux à favoriser l'adoption de nouvelles pratiques d'aménagement des territoires lacustres.

Bleu Laurentides se divise en deux volets :

- Programme régional d'accompagnement pour la mise en œuvre de la surveillance volontaire des lacs des Laurentides.
- Développer, avec les municipalités et les acteurs du milieu, des outils d'aménagement et de gestion durables des paysages lacustres.

Les différents outils développés misent sur le partenariat naturel entre les riverains et les gestionnaires municipaux pour renforcer les compétences locales en matière de gestion durable des lacs.

1. Mise en contexte

1.1 Localisation et réseau hydrographique

Située à la limite nord de la municipalité régionale de comté (MRC) de la Rivière-du-Nord, la Municipalité de Saint-Hippolyte est à environ 65 km au nord de Montréal. Elle est aussi à mi-chemin entre la rivière du Nord et la rivière L'Assomption, de sorte que son réseau hydrographique, constitué de 63 lacs et de nombreux ruisseaux et milieux humides, chevauche ces deux bassins versants. L'abondance de lacs, de cours d'eau et de forêts à Saint-Hippolyte, jumelée au fait que le territoire soit le plus grand et le moins peuplé de la MRC, font de cette municipalité un milieu où le caractère sauvage et naturel est encore prédominant. La forêt et les lacs y sont en effet caractéristiques, contrairement aux municipalités plus au sud dominées par l'agriculture et le développement urbain.

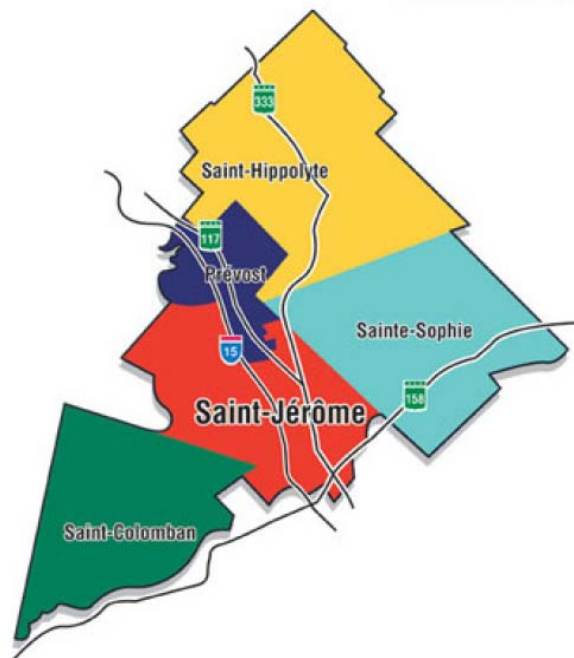


Figure 1 : Localisation de la MRC de la Rivière du Nord

1.2 Historique et population

Le caractère naturel de Saint-Hippolyte ainsi que sa proximité de Montréal (moins d'une heure de voiture) ont été des facteurs influençant son développement. Actuellement, on compte à Saint-Hippolyte environ 8000 résidents permanents, auxquels il faut ajouter près de 12 000 villégiateurs en haute saison, dont la majorité est établie à proximité des lacs. Bien que le développement démographique et le nombre de résidences permanentes soient en hausse depuis quelques années, la villégiature reste le principal moteur économique de la Municipalité, et les lacs représentent sa ressource première. Rares sont en effet les entreprises et les activités agricoles dans la région.

1.3 Environnement et problématique

La problématique principale en matière d'environnement est sans contredit le processus d'eutrophisation accélérée des lacs. En effet, dans la mesure où ces derniers constituent l'attrait principal de la région, les abords des plans d'eau se sont développés de manière excessive, au point de mettre en péril l'équilibre lacustre. Ainsi, au fil des décennies et du développement de la région, on a assisté à l'augmentation de la quantité de phosphore et de sédiments dans les plans d'eau, à une diminution de la transparence de l'eau, à une prolifération de plantes aquatiques et de cyanobactéries, etc. L'eutrophisation accélérée est principalement causée par des installations sanitaires déficientes, l'utilisation d'engrais et de détergents phosphatés, l'aménagement inapproprié de fossés routiers ainsi que par le comportement inadéquat de la population riveraine ou des utilisateurs des plans d'eau. Ce processus est également amplifié par le déboisement massif des rives, l'aménagement artificiel des bords de l'eau et l'augmentation des surfaces étanches (routes asphaltées, bâtiments, etc.).

1.4 Sensibilisation et réglementation

La municipalité de Saint-Hippolyte est très proactive en matière d'environnement. Au fil des dernières années, nombre d'actions ont été entreprises pour protéger l'écosystème lacustre et favoriser le développement durable. Une responsable de l'environnement est en poste depuis 2003 afin de mieux informer la population des impacts de leurs gestes et afin d'appliquer une réglementation appropriée à une saine gestion du milieu. Par la suite, plusieurs outils ont été mis à la disposition des citoyens et plusieurs activités ont été organisées. On note par exemple la parution du *Filon Vert*, un bulletin mensuel à caractère environnemental, une journée annuelle de l'environnement où sont invités différents intervenants environnementaux, des distributions d'arbres, etc. En plus d'ajouter une taxe verte sur le compte des contribuables, la municipalité a instauré un programme de vidange systématique des installations septiques en plus de procéder à l'inspection de ces dernières. Une réglementation concernant le maintien d'une bande de protection riveraine, l'usage de fertilisants et l'usage de pesticides, notamment, est également mise en application. La *Politique de protection des rives, du littoral et des plaines inondables* est aussi considérée. De plus, la municipalité de Saint-Hippolyte fait appel depuis 2008 au service du *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides*, dans le but de sensibiliser les riverains et encourager les associations de lacs à prendre les moyens nécessaires pour préserver leurs plans d'eau.

2. Biographie

Titulaire d'un baccalauréat en biologie de l'Université de Sherbrooke, Isabelle St-Germain a choisi de transmettre son intérêt pour les sciences au grand public. Après cette première formation, terminée en 1996, elle a donc décidé d'ajouter à son bagage des connaissances en rédaction-communication, et c'est plus spécifiquement sur le processus de vulgarisation scientifique qu'elle s'est penchée, dans le cadre de sa maîtrise. Après sa formation, Isabelle a travaillé plusieurs années en lexicographie, à la rédaction des mots scientifiques du dictionnaire *Franqus*. C'est une fois ce contrat terminé qu'elle a eu envie de revenir un peu plus près du terrain, dans des problématiques plus concrètes. Ainsi, le travail d'agente de liaison du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* était tout indiqué, alliant parfaitement ses deux formations! Par ailleurs, compte tenu de sa soif d'apprendre, elle a entrepris à l'hiver 2010, un diplôme de deuxième cycle en *Gestion de l'environnement*. Elle aimerait éventuellement réaliser des expériences de travail en environnement à l'étranger, dans des pays en voie de développement.



3. Objectif général

L'objectif général du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est de fournir une ressource technique pendant 16 semaines, ayant pour mandat de mettre en œuvre le plan d'action préalablement établi par le CRE Laurentides, suite à la concertation de la municipalité d'accueil et des associations de lacs impliquées. Le *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* est un service clé en main. Le CRE Laurentides recrute les stagiaires, les forme et les supervise. À cette fin, un coordonnateur du programme est engagé pour la saison estivale et encadré par la chargée de projet *Bleu Laurentides*. Ainsi, la municipalité de Saint-Hippolyte bénéficie de la crédibilité, de l'expérience et des outils développés par le CRE Laurentides au fil des ans.

4. Objectifs spécifiques

Suite à la rencontre du 16 avril 2010 avec les représentants de la municipalité de Saint-Hippolyte, le CRE Laurentides a élaboré un plan d'action adapté à la réalité locale et établissant les objectifs prioritaires pour l'agente de liaison du *Soutien technique des lacs 2010*. Ce document cherche à intégrer les préoccupations et les besoins généraux des riverains, des associations de lacs et de la municipalité de Saint-Hippolyte. Ce plan d'action identifie les livrables pour l'été 2010 et peut évoluer au cours des 16 semaines à condition que les changements fassent consensus entre les parties.

Objectifs spécifiques du plan d'action du programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* à Saint- Hippolyte (Été 2010)

Objectifs spécifiques
1. Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation, d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines et d'entretenir son installation septique. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorisés : lac Écho-Quatorze-Îles, lac Bleu, lac Connelly et lac Maillé.
2. Favoriser la communication entre les associations de lacs et le « REGAL » pour valoriser l'échange d'information. Favoriser la communication entre les associations de lacs et la municipalité de Saint-Hippolyte. Favoriser l'implication des associations de lacs existantes face à la protection des lacs, particulièrement aux lacs Écho-Quatorze-Îles, du Pin Rouge et Fournelle.
3. Accompagner et former les riverains à la surveillance volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du <i>Réseau de surveillance volontaire des lacs</i> (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.
4. Autres activités

5. Bilan

5.1 Objectif 1

Sensibiliser les riverains des lacs ciblés et les autres citoyens de la municipalité aux problématiques d'eutrophisation, d'érosion des rives ainsi qu'à l'importance de protéger les bandes riveraines et d'entretenir son installation septique. Encourager et promouvoir un programme de revégétalisation des rives par des espèces indigènes et une sensibilisation à la conservation de la végétation en place. Les lacs suivants sont priorisés: lac Écho-Quatorze-Îles, lac Bleu, lac Connelly et lac Maillé.

Les activités de sensibilisation de l'agent(e) de liaison peuvent prendre diverses formes et toucher à plusieurs sujets. Par exemple, il importe, certes, d'informer les riverains de la réglementation concernant la bande de protection riveraine, mais le rôle de l'agent de liaison va plus loin, en expliquant à ces derniers comment elle est utile pour protéger leurs lacs. La bonne compréhension des phénomènes environnementaux est essentielle pour que les citoyens adoptent fièrement des comportements respectueux de leurs lacs. Ainsi, par divers moyens, j'ai tenté de rejoindre différents publics cibles, selon des thèmes spécifiques, en plus de véhiculer les notions de base, plus générales.

L'un des moyens adoptés pour rejoindre et sensibiliser le plus grand nombre de résidents de Saint-Hippolyte a été d'utiliser le journal *Le Sentier* comme véhicule d'information. Puisque ce journal local est beaucoup lu par la population hippolytoise, il m'a semblé s'avérer un médium efficace. Ainsi, j'ai rédigé un article dans chacun des numéros parus durant mon passage dans la municipalité. Ce sont donc quatre textes sur la protection des lacs qui ont été publiés : le premier portait sur le rôle des bandes riveraines, le second traitait des plantes aquatiques envahissantes, le troisième parlait des effets de la navigation sur la santé des lacs et le dernier informait les gens sur l'importance et les

avantages d'avoir une association de lac ainsi que sur les réalisations faites par les associations de lacs de Saint-Hippolyte. Comme autres rédactions, j'ai écrit un petit article pour un feuillet d'information qu'a décidé de produire le comité environnemental du Lac Maillé, en plus de concevoir le *Filon vert* du mois d'août. Par ailleurs, j'ai rédigé quelques lettres pour favoriser l'implication de citoyens et la formation d'équipes pour réaliser certains protocoles de caractérisation de la *Trousse des lacs*.

Outre la production de documents, des conférences ont également été données à plusieurs occasions. Les présentations ont principalement été faites lors des assemblées générales annuelles (AGA) d'associations de lacs. Toutefois, en dehors des assemblées générales, d'autres présentations ont eu lieu, dont une auprès des résidents du Lac Maillé. Les conférences données aux résidents de chaque lac partaient toutes d'une structure similaire, comportant des informations générales de base sur le processus d'eutrophisation, les bandes riveraines et les bassins versants, auxquelles s'ajoutait une portion personnalisée reflétant la réalité de chaque lac (données du lac, bathymétrie, information sur la navigation ou autre, selon les besoins spécifiques). Cette formule permettait donc aux gens de mieux comprendre la dynamique de leur propre lac, en faisant les liens entre leur réalité concrète et les concepts scientifiques.

Ainsi, compte tenu de la densité de population jusque dans les couronnes plus éloignées du Lac Maillé, l'explication sur les bassins versants, les installations septiques et les différents comportements de la population en lien avec les caractéristiques du lac (petit, peu profond) et ses données physicochimiques ont été davantage explicités à ces résidents. Il en est de même avec le Lac Bleu, où les effets de la navigation ont été exposés en lien avec la morphologie du lac, lequel comporte une longue bande étroite et peu profonde où l'érosion est particulièrement importante. Et ainsi de suite avec chacune des conférences données à chaque lac, que j'ai personnalisée en fonction de sa problématique. (Voir le tableau de l'annexe 1 pour les détails des communications.)

Une conférence sur l'eutrophisation et sur les bonnes pratiques autour d'un lac avait été envisagée pour le Lac à l'Anguille. Elle a finalement été annulée puisque les membres de cette association n'étaient pas intéressés à se déplacer une seconde fois après leur AGA qui a eu lieu en mai. La présidente de cette association s'est toutefois intéressée à ce qu'une conférence ait lieu l'an prochain lors de l'AGA (fin mai), si un(e) agent(e) de liaison était à Saint-Hippolyte.

Deux autres présentations ont été faites, auprès de groupes d'enfants. L'une a été faite hors mandat, dans un groupe de troisième année du primaire et s'est avérée très concluante. En effet, les élèves de cet âge sont très réceptifs et posent des questions fort pertinentes. Par ailleurs, le contexte académique est beaucoup plus propice aux séances d'information que le camp de jour, où a été faite la seconde présentation avec des enfants. La conférence auprès des Tortilles a toutefois été suivie d'une activité « aquascope à la plage », qui a été un excellent complément à la période d'information. À cette occasion, les enfants ont pu observer le fond du lac, à la recherche d'éléments dont il avait été question plus tôt. Ils ont également observé le brassage de l'eau faisant remonter des sédiments dans la colonne d'eau. D'autres activités ont été effectuées durant la période à la plage, dont l'observation de l'érosion lorsque l'on vide une chaudière qui condense l'eau, versus un arrosoir formant une pluie délicate.

En plus de m'être adressée à des gens en groupe, j'ai aussi eu l'occasion de m'entretenir individuellement avec des résidents et d'autres acteurs locaux. Ces interactions ont eu lieu dans différents contextes : lors de leur passage à l'hôtel de ville, de rencontre à leur domicile ou lors d'entretiens téléphoniques. L'une de ces rencontres a été à mon avis particulièrement intéressante : il s'agit de ma rencontre avec le directeur de l'Auberge du Lac Morency, qui s'est montré intéressé à comprendre l'importance que son entreprise pouvait avoir sur la qualité du lac. Cette ouverture constitue un premier pas dans la perspective d'une collaboration avec les autres acteurs impliqués pour protéger ce plan

d'eau. Les kiosques d'information, notamment lors de la journée de l'environnement où les interactions ont été nombreuses et fructueuses, m'ont également permis de rencontrer plusieurs autres citoyens et de répondre à leurs questions.

Les informations transmises aux résidents de Saint-Hippolyte, que ce soit lors des rencontres individuelles ou lors de celles en groupe, ont été complétées par la distribution de bon nombre de dépliants abordant différents sujets. Des dépliants ont également été déposés sur les comptoirs de l'hôtel de ville à quelques moments. C'est le cas par exemple des dépliants sur les algues bleu-vert qui ont accompagné l'avis affiché par la Municipalité informant de la présence de cyanobactéries au Lac Morency. Les dépliants ont donc été rendus disponibles à maintes reprises. (Voir l'annexe 2 pour la liste des dépliants distribués.) De plus, des références de sites Internet à consulter, parmi ceux proposés par le CRE, ont parfois été suggérées à des gens afin de leur permettre de mieux comprendre certains sujets.

Parmi les autres activités réalisées, il y a eu une distribution d'arbres au mois de mai, lors de la journée de l'environnement. Ces arbres donnés par la CARA (Corporation de l'Aménagement de la Rivière l'Assomption) étaient offerts gratuitement aux résidents qui venaient en chercher. Un peu dans la même veine, j'ai organisé une journée d'échange de végétaux en fin d'été. Cela se voulait une occasion de rassembler les gens qui ne savent plus quoi faire de leurs plantes qui prolifèrent et ceux qui demandaient si des végétaux autres que des arbres allaient être offerts. L'activité peut être considérée comme un succès malgré le peu de gens qui ont participé, puisque une belle variété de plantes a été apportée et que pratiquement tous les participants y ont trouvé leur compte. Cette journée d'échange pourrait être à refaire, mais nécessiterait peut-être d'être organisée autrement. Une meilleure publicité devrait être faite, et il serait favorable de réduire la durée de l'événement afin de condenser les apports des gens. Il y aurait alors plus de végétaux disponibles en même temps.

En étalant l'activité sur trois heures, les premiers arrivés n'avaient à peu près rien à échanger.

Finalement, deux activités de plantation ont aussi eu lieu. La première, réalisée en bordure du Lac Maillé, avait pour objectif de créer un écran végétal entre le lac et la route 333. La pollution sonore, les déchets de la route et les sédiments provenant des fossés posaient un problème important au lac. Les résidents autour de ce lac ont donc été formés aux bonnes méthodes de plantation. L'autre activité visait la revégétalisation de la bande riveraine près de la plage municipale. Les participants se sont ainsi familiarisés avec les techniques de plantation, mais aussi avec le choix et l'organisation des végétaux à planter. Les détails concernant l'ensemble des activités sont présentés dans le tableau de l'annexe 1.



Figure 2 : Photo de la plantation au Lac Maillé.

5.2 Objectif 2

Favoriser la communication entre les associations de lacs et le « REGAL » pour valoriser l'échange d'information. Favoriser la communication entre les associations de lacs et la municipalité de Saint-Hippolyte. Favoriser l'implication des associations de lacs existantes face à la protection des lacs, particulièrement aux lacs Écho-Quatorze-Îles, du Pin Rouge et Fournelle.

L'un des problèmes majeurs que rencontrent les associations de lacs est sans contredit la communication. Peu importe qu'il s'agisse de la communication avec leurs propres membres, de la communication des associations entre elles ou de la communication entre ces dernières et la municipalité, tous ces niveaux rencontrent des problèmes particuliers. J'ai donc tenté, au cours de mon mandat, de favoriser certains contacts afin d'améliorer cet aspect crucial.

Après des citoyens, la communication passe d'abord par leur sentiment d'appartenance à leur lac. Le lac étant un enjeu commun, l'association de lac est le moyen le plus efficace pour concentrer l'information. Ensuite, il est primordial qu'un réseau s'établisse entre ses membres. Pour faciliter les échanges, les associations tentent de plus en plus d'obtenir les adresses électroniques de leurs membres, mais il reste beaucoup à faire. Un travail similaire est, en principe, en voie d'être réalisé avec les riverains des petits lacs sans association. Sensibiliser les riverains à faire partie d'un réseau de communication est donc un objectif en soi.

Un peu dans cette même veine, j'ai aidé quelques personnes du Lac des Sources à redémarrer leur association de lac. En plus de leur fournir de l'information quant à la protection des lacs, j'ai participé à leur AGA pour sensibiliser les autres riverains à l'importance de se regrouper en association. Les résultats sont concluants, puisque tous les résidents, sauf un ou deux, ont décidé de devenir membre et de se mobiliser pour assurer la protection de leur lac. Ma

participation aux autres AGA durant l'été avait également comme but, en plus de la sensibilisation, de mobiliser les membres dans un objectif commun de protection de leur lac et de favoriser le partage des connaissances.

Auprès des associations de lac, le besoin de partager les informations était, dans quelques cas, déjà présent. Toutefois, j'ai pu expliquer aux autres pourquoi il était important de favoriser les échanges entre toutes les associations. L'un des pas les plus importants réalisé dans ce sens a été la création de la table de concertation. Les besoins parfois similaires entre certaines associations et la nécessité de communiquer les préoccupations communes auprès d'instances décisionnelles étaient au cœur de cette rencontre. Ainsi, chacune des associations présentes a exposé ses problématiques aux autres, ainsi que ses attentes envers la municipalité. Les représentants municipaux sur place ont non seulement pu prendre connaissance des différentes problématiques, mais ont pu informer les associations du fait que certains de leurs projets allaient dans le même sens que ce qu'elles souhaitaient.

De cette table de concertation est né un désir de se réunir à nouveau, à raison de deux à quatre fois par année, dans le but de travailler en synergie sur des éléments particuliers (effets de la navigation, gestion des fossés et des eaux de ruissellement, projets spéciaux, etc.). Toutefois, les représentants des associations ayant une tâche déjà suffisamment chargée, nul n'a envie d'ajouter aux éventuelles réunions le fardeau d'une structure formelle. Il a ainsi été décidé que les rencontres ne seraient pas le fruit d'une nouvelle association officielle, du moins pour commencer. Ce n'est donc pas par l'intermédiaire du REGAL que se feront les prochaines rencontres. Celui-ci, actuellement inactif, pourrait éventuellement voir sa vocation changer. Il faut aussi noter que ce ne seront pas systématiquement les présidents des associations de lacs qui participeront à cette table de travail, celles-ci pouvant aussi être représentées par une personne qui s'occupe du dossier environnemental du lac.

Dans la perspective d'une nouvelle table de travail entre les associations et la municipalité, il a été relevé que les autres petits lacs de Saint-Hippolyte

pourraient également se joindre au groupe. Ces derniers, trop petits pour former réellement une association, peuvent néanmoins travailler à la protection de leur plan d'eau et des plans d'eau en général, puisqu'ils sont, eux aussi, des acteurs importants des différents bassins versants. J'ai donc rédigé une lettre aux résidents de ces petits lacs, leur enjoignant de créer chacun un réseau de communication et de se choisir un représentant qui serait en mesure de les représenter et de participer à la table de travail.

L'un des points qui sera abordé par ce nouveau groupe consistera à trouver un moyen de faire circuler, entre les associations, l'information liée à la protection des lacs. L'objectif est de permettre aux unes de consulter les autres qui ont rencontré un problème semblable, ou de faire appel à une association pour réaliser une activité qu'elle a déjà faite auparavant. Ainsi, certaines associations ont manifesté un intérêt de consulter les autres pour savoir où elles en sont dans la réalisation du RSVL ou pour savoir comment elles ont fait pour appliquer tel ou tel protocole. Via une subvention, la municipalité suggérerait d'engager quelqu'un l'an prochain afin de créer un site web pour chacune des associations de lac. De son côté, elle hébergerait le lien qui mène à chacun des sites. Leur restera toutefois à déterminer si certaines informations, notamment le *Carnet de santé des lacs*, devront être regroupées pour être plus facilement accessibles aux responsables des différentes associations de lac.

Les lacs Écho-Quatorze-Îles, du Pin rouge et Fournelle, mentionnés dans l'objectif 2, n'ont pas été spécifiquement ciblés par les actions entreprises. D'une part, il a été difficile de communiquer avec les bonnes personnes des lacs du Pin rouge et Fournelle, qui ont changé de présidents au cours de l'été. D'autre part, l'ensemble des démarches concernant le volet des communications ont plutôt touché tous les lacs.

Un compte rendu de cette rencontre fut remis à la municipalité et aux associations de lacs qui étaient présentes.

5.3 Objectif 3

Accompagner et former les riverains à la surveillance volontaire des lacs à l'aide des protocoles de caractérisation élaborés par le CRE Laurentides et le ministère du Développement durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) dans le cadre du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL). Former des personnes ressources accompagnatrices afin d'assurer la pérennité du suivi volontaire de la santé des lacs ciblés.

Le RSVL et la *Trousse des lacs* ont été présentés à maintes reprises au cours de l'été. Ainsi, des membres du conseil des associations des lacs Maillé, Morency, Bleu, des Sources et le responsable du comité de l'environnement du Lac du Pin rouge (rencontré à la toute fin de l'été) ont pris connaissance de ces outils. Ces derniers ont également été présentés à deux résidentes du Lac à l'Anguille et deux résidents du Lac Aubry, qui, sans nécessairement adhérer au RSVL, étaient néanmoins intéressés à se servir de la *Trousse des lacs* et du *Carnet de santé des lacs* pour caractériser certains aspects de leur plan d'eau et suivre son évolution. En fin de compte, les lacs Maillé, Morency, Connelly et des Sources sont ceux qui ont l'intention de s'inscrire au RSVL pour l'été prochain.

Afin de recenser le maximum de données sur chacun des lacs et de faciliter leur transmission, j'ai envoyé à toutes les associations une version électronique du *Carnet de santé des lacs*, en format Excel, qu'un agent de liaison avait réalisée antérieurement. Le document est donc en cours de réalisation dans plusieurs cas.

Des formations ainsi que des accompagnements pour réaliser les différents protocoles de la *Trousse des lacs*, ont également été effectués avec quelques associations. L'association du Lac Bleu a été très active en fin d'été, où des membres ont constitué un groupe qui a été formé et accompagné dans la réalisation de plusieurs protocoles. Cette équipe a donc caractérisé sa bande riveraine, a été initiée à l'évaluation de son bassin versant, a commencé la

caractérisation des plantes aquatiques en plus de prendre les relevés de transparence et de procéder à l'échantillonnage du RSVL. Au Lac Maillé, l'identification des plantes aquatiques a été effectuée au cours de l'été, ainsi qu'une analyse très sommaire du bassin versant. Au Lac des Sources, seule une formation théorique sur les différents protocoles a été donnée, compte tenu de l'entrée en activité tardive de cette nouvelle association. Au Lac Morency, la formation et l'accompagnement ont porté sur le suivi d'une fleur d'eau de cyanobactéries, ainsi que sur une évaluation sommaire du bassin versant, soit l'identification de quelques points névralgiques.

Bien que le protocole de caractérisation du périphyton n'était disponible qu'en version expérimentale, je l'ai quand même présenté aux équipes du lac Bleu, du Lac Maillé et du Lac des Sources pour qu'ils puissent envisager de le faire l'été prochain. Je leur ai toutefois suggéré de vérifier avant de procéder si une version finale est disponible.

Dans la mesure où un protocole pour la caractérisation des plantes aquatiques n'était pas encore disponible, je me suis inspirée de celui proposé par le «*Maine Volunteer Lake Monitoring Program*» et le «*Maine Center for Invasive Aquatic Plants*». J'ai donc utilisé leur guide d'identification des plantes indigènes («*A Key to Common Native Maine Aquatic Plant Species*»), ainsi que leurs grilles et certaines suggestions dans leurs procédures. Concrètement, j'ai divisé la caractérisation en deux étapes. La première visait simplement à répertorier les plantes présentes dans différents secteurs du lac. Les herbiers des lacs Maillé et Bleu sont présentés dans l'annexe 3. La deuxième étape avait pour objectif de déterminer la concentration de chacune des espèces dans chacun des secteurs du lac. Pour cette étape, beaucoup plus longue et fastidieuse, j'ai proposé aux associations de se consacrer à une seule espèce végétale par sortie terrain. Ainsi, un peu selon le même principe que pour caractériser la fleur d'eau de cyanobactéries, ils dessineront sur une carte du lac l'étendue de l'espèce végétale avec des couleurs ou des motifs différents selon la densité dans chacune des zones. Il leur a été recommandé, bien entendu, d'utiliser une

carte par espèce végétale à caractériser. En reprenant l'exercice (sensiblement au même moment de l'été) au fil des années, ils auront ainsi un aperçu de l'évolution des différentes espèces végétales dans leur lac.

Les lacs Écho-Quatorze-Îles, de l'Achigan, en Cœur et Connelly n'ont pas été suivis ou formés tel que recommandé dans le plan d'action. Le Lac en Cœur est déjà très actif d'un point de vue environnemental, mais aurait voulu que de nouvelles personnes s'impliquent pour réaliser les autres protocoles du RSVL. Une lettre sollicitant la participation des riverains pour former une équipe dans le but de caractériser les bandes riveraines a été envoyée, mais il semble qu'il n'y a pas eu les réponses attendues. Un peu la même chose s'est produite au Lac Connelly, où la participation a été particulièrement faible, et au Lac Écho-Quatorze-Îles. L'association du Lac de l'Achigan n'a pas fait appel à mes services malgré mes offres. Une personne de cette association s'occupe seule du RSVL. J'ai néanmoins réussi à la rencontrer vers la fin de l'été, et lui ai présenté les autres protocoles de la *Trousse des lacs* qu'elle pourrait mettre en application.

5.4 Objectif 4

Autres activités

Les activités proposées dans le quatrième objectif du plan d'action ont en partie été intégrées dans les objectifs précédents. Ainsi, l'atelier de sensibilisation auprès des Tortilles (camp de jour) a été décrit précédemment. Le Camp des familles du Lac Bleu a également été contacté. Les propriétaires ont reçu de l'information sur la protection des lacs et ont été réceptifs pour collaborer éventuellement avec l'association du lac pour la mise en œuvre d'un plan d'action ou collaborer d'une façon ou d'une autre avec elle. Toutefois, ils n'ont pas semblés particulièrement intéressés à ce que l'on offre des formations ou des activités auprès de leur clientèle. D'autres camps de vacances pourraient être ciblés pour les prochaines années.

Les plans directeurs n'ont pas été réalisés comme il se devait. Cependant, le plan directeur du Lac Connelly débuté par les agents de liaison des années précédentes a été poursuivi.

Quant aux kiosques d'information, comme il en a été question précédemment, ils ont permis d'entrer en contact directement avec les citoyens, de donner de l'information et de distribuer des dépliants sur des sujets précis. Tous n'ont pas été efficaces, mais celui animé lors de la journée de l'environnement a donné de bons résultats.

6. Orientations et recommandations

6.1 Sensibilisation

Les activités de sensibilisation seront toujours nécessaires pour espérer des changements de comportements de la part des citoyens. Une réglementation est peut-être parfois essentielle pour parvenir à court terme à certaines fins, mais ne peut pas remplacer la compréhension des phénomènes pour que les gens adoptent des comportements durables. Mais outre les riverains et le grand public, certains groupes en particulier pourraient être ciblés.

L'un de ces groupes concerne à mon avis les enfants. Déjà souvent plus sensibilisés que leurs parents à l'environnement, ils sont également des vecteurs qui incitent ces derniers à des changements de comportements. Les camps de jour et les camps de vacances sont certes des endroits à explorer, mais il faudrait penser faire des séances d'information directement à l'école, avant la fin des classes. Les enfants, dans un cadre scolaire, sont particulièrement réceptifs et disposés à participer à la discussion. Et puisqu'ils seront les adultes de demain, il m'apparaît d'autant plus pertinent de les initier dès maintenant à cette problématique.

Il serait également pertinent d'organiser une séance d'information auprès des employés de la municipalité, plus particulièrement auprès des travailleurs de la voirie. Dans la mesure où ces derniers interviennent souvent près des fossés (ou dans les fossés) et qu'ils exécutent des travaux où beaucoup de sédiments sont remis en circulation, il faudrait qu'ils aient au moins conscience des effets que leurs tâches peuvent occasionner. Bien que ça ne soit pas nécessairement à eux de restructurer complètement les façons de faire, il reste que des travailleurs bien informés seraient peut-être plus à même de changer certains comportements ou de proposer des solutions (barrières à sédiments,

recouvrement plus rapide des sols dénudés, réaménagement du terrain au garage municipal, etc.).

Une autre activité de sensibilisation devrait cibler plus spécifiquement la navigation santé. Il pourrait y avoir des documents (affiches, dépliants, etc.) à cet effet à tous les sites de descente de bateaux, qu'il s'agisse de la plage municipale, des marinas ou des clubs récréatifs. Les propriétaires de ces lieux devraient également être rencontrés tôt dans l'année pour être eux-mêmes sensibilisés aux effets d'une mauvaise navigation sur les lacs.

6.2 Formation et accompagnement

Les prochaines années seront sans doute beaucoup axées sur l'accompagnement des associations dans la réalisation des protocoles de la *Trousse des lacs*. Plusieurs d'entre elles sont maintenant bien au fait de l'existence du RSVL, et seront fort probablement inscrites au programme l'an prochain. La présentation du RSVL n'est donc plus beaucoup à faire, sauf peut-être au Lac Fournelle, où la communication a été difficile cette année. Bref, si certaines associations ont reçu une formation théorique sur ce qui les attendait, elles auront néanmoins besoin d'être accompagnées pour passer à la pratique (Lac Connelly, Lac Morency, Lac des Sources, Lac Maillé, Lac Bleu, Lac de l'Achigan, Lac en Cœur, Lac Écho-Quatorze-Îles; devraient être inscrits au RSVL, mais les besoins seront variables pour chacun). Peut-être le réseau entre les associations de lacs sera-t-il bien établi et l'échange de personnes ressources d'une association à une autre en place, mais il faudra à tout le moins s'assurer qu'un nombre suffisant de personnes connaisse bien chacun des protocoles. Si le réseau de communication entre les associations n'est pas encore développé, l'accompagnement de chacune des associations devra prendre encore plus d'importance.

Cette année, le *Carnet de santé des lacs* en version électronique a été envoyé aux associations. Il faudrait s'assurer, l'an prochain, que ce dernier contienne toutes les informations recueillies. Il faudra sans doute aider certaines associations à le compléter.

La participation aux AGA des lacs du Pin rouge et Fournelle serait fort souhaitable l'an prochain. Le contexte de chacune, cette année, n'a pas favorisé la communication avec ces deux associations. À titre d'information, les deux assemblées ont lieu en juillet.

Je crois qu'il serait aussi pertinent de trouver une formule pour intégrer les nombreux petits lacs de la municipalité à la surveillance volontaire. Ces petits lacs sont parfois très vulnérables, mais les résidents de ces secteurs sont aussi intéressés à préserver leur plan d'eau. Par ailleurs, il faut noter que ces derniers jouent parfois un rôle important dans l'ensemble d'un bassin versant.

6.3 Concertation

Un bon travail a été effectué jusqu'à maintenant pour favoriser la communication et la coopération entre les différentes associations de lacs et la municipalité de Saint-Hippolyte. La table de concertation a bien entendu permis aux représentants de chaque association de se réunir et de discuter en groupe, mais elle a également favorisé des rencontres individuelles subséquentes. Or, je me suis aperçue que ces échanges individuels entre représentants étaient cruciaux dans l'élaboration d'un futur réseau. Il faudrait donc implicitement multiplier ces rencontres par le biais d'autres activités. C'est par exemple ce qui s'est passé durant l'atelier de plantation à la plage municipale : des membres du « comité environnement » du Lac Bleu présents ont pu discuter avec le président du Lac Morency de problématiques communes ou d'actions entreprises par les uns ou les autres. Il s'est également produit la même chose lors

de l'échange de végétaux, où des gens se rappelaient s'être croisés à la table de concertation. Ainsi, je crois qu'il serait intéressant de créer d'autres occasions de permettre aux acteurs impliqués des différentes associations de se rencontrer.

Outre ces rencontres «en coulisses», il faut aussi continuer de travailler au niveau des moyens de communication entre associations. Il faudra donc voir à la mise en place d'un système d'information efficace via le site Internet de la municipalité. Plusieurs données devraient être facilement accessibles, notamment le *Carnet de santé des lacs*, la liste des coordonnées des associations de lac, une liste des personnes ressources pour différents ateliers ou protocoles (protocoles divers, bonnes pratiques de plantation, procédure d'achat et de distribution de végétaux à bons prix), etc. De plus, il faudra faire un suivi de la table de concertation, ou des rencontres qui auront eu lieu par la suite.

6.4 Autres

Plusieurs mesures adoptées par la municipalité de Saint-Hippolyte ont déjà permis d'avancer en matière de protection des lacs. Mais bien sûr, il reste encore beaucoup à faire. Poursuivre la sensibilisation des citoyens, améliorer les réseaux de communication et la circulation des informations, former des personnes ressources sont quelques mesures dont il a été question précédemment, mais d'autres actions sont aussi à envisager.

Parmi celles-ci, la municipalité pourrait inciter tous les citoyens à reboiser une partie de leur terrain. Les riverains doivent désormais maintenir une bande de protection riveraine de 5 mètres, mais ce mince ruban est probablement bien insuffisant dans plusieurs cas. Certains lacs (notamment les lacs Bleu, Maillé et Connelly) sont particulièrement peuplés jusque dans la troisième et même quatrième couronne. Si tous les terrains de chaque bassin versant avaient

également leur zone naturelle, de préférence en aval de leur champ d'épuration, l'eau serait mieux filtrée avant de parvenir aux fossés et, ultimement, aux lacs.

La gestion des fossés est un élément qui est d'ailleurs revenu à plusieurs reprises dans les préoccupations des associations de lac. La municipalité a également ce dossier dans sa ligne de mire. Compte tenu du nombre de lacs à Saint-Hippolyte, l'épuration, ou gestion, des eaux de ruissellement doit en effet, je crois, être au cœur des priorités.

Dans cette même idée, rassembler les données existantes sur la nature et les propriétés des sols de Saint-Hippolyte serait une bonne idée. Compte tenu de la formation géologique du Bouclier canadien, sur lequel se trouve la plus grande partie des Laurentides, on trouve beaucoup de sols minces. Or, dans la mesure où la roche mère est près de la surface, les sols minces ont un pouvoir d'absorption beaucoup plus faible et sont plus sujets à l'érosion. L'eau est donc moins longtemps retenue avant de parvenir au lac et est beaucoup plus susceptible d'entraîner des sédiments. C'est d'ailleurs, du moins je crois, exactement ce qui se passe au Lac Morency qui semble s'envaser énormément et qui possède actuellement deux bassins de sédimentation.

L'Agence de bassin versant de la rivière du Nord (Abrinord), dans son plan directeur de l'eau (PDE), a publié une carte de ces sols ainsi qu'un document sur la pédologie du sol laurentien. La municipalité de Saint-Hippolyte faisant partie d'un autre bassin versant de rivière, celui de la rivière l'Assomption, il serait intéressant d'obtenir le PDE de la CARA afin d'obtenir le même genre d'informations pour l'ensemble du territoire de la municipalité. À noter que le responsable du dossier environnemental au Lac du Pin rouge, est un spécialiste des sols et peut être une ressource importante pour la municipalité dans ce dossier, afin d'orienter la recherche d'informations et de documents.

Il faudrait peut-être aussi évaluer si des jardins pluviaux, marais filtrants ou autres techniques de rétention des eaux pourraient améliorer la filtration et

freiner les sédiments de façon significative dans les cas de sols minces ou de pentes abruptes. La municipalité devrait également préconiser, tant pour les employés de la voirie que pour les citoyens qui font des travaux, l'installation de barrières à sédiments à certains endroits. Beaucoup de sites en construction démontrent des signes d'érosion, parce qu'ils sont très en pente ou parce que la terre déplacée est trop meuble. Dans cet esprit, la municipalité devrait veiller à ce que les travaux qui seront entrepris pour la construction de la bibliothèque soient effectués dans le respect des méthodes recommandées pour prévenir le transport des sédiments.

Conclusion

La municipalité de Saint-Hippolyte a bien démontré son intérêt à préserver les écosystèmes lacustre de son territoire. En plus de faire appel au programme de *Soutien technique des lacs de Bleu Laurentides* depuis trois ans, elle s'est dotée de mesures diverses pour parvenir à cette fin. L'été 2010 aura donc été une autre occasion de poursuivre dans cette direction. Si plusieurs activités ont été mises en place, dont la formation d'associations de lacs au RSVL et la préparation d'une table de travail entre associations et municipalité, il reste encore beaucoup de pain sur la planche. La motivation de tous les acteurs concernés dans cette initiative est toutefois grande, et je suis certaine que la nouvelle coopération entre les groupes concernés sera des plus fructueuses.

Pour ma part, mon passage dans la municipalité de Saint-Hippolyte m'a apporté une grande satisfaction. L'analyse de différentes situations, la volonté des associations d'agir pour améliorer leur environnement, leur désir de comprendre ce qui se passe et leur intérêt à communiquer et collaborer ont été pour moi défi et source de motivation afin de répondre le plus adéquatement possible à leurs besoins.

Annexe 1

Rapport d'activités cumulatif

Tableau I : Tableau synthèse d'activités (1 de 3)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Communication			
Participation à des AGA d'associations de lac	AGA Lac Bleu (conférence : eutrophisation, bassin versant, érosion [bateau] dans le Lac Bleu, bonnes pratiques)	25 juillet	30
	AGA Lac de l'Achigan	7 août	75
	AGA Lac Morency (conférence : eutrophisation, bassin versant et sédiments dans le Lac Morency, bandes riveraines et gestion des eaux de ruissellement)	8 août	35
	AGA Lac des Sources (conférence : eutrophisation, bassin versant [canards], bandes riveraines, RSVL et bienfait d'une association)	29 août	25
	AGA Lac Écho-Quatorze-Îles (conférence : eutrophisation, bassin versant, navigation dans le lac Écho-Quatorze-Îles [peu profond], bandes riveraines et bonnes pratiques)	29 août	35
TOTAL			200
Participation à d'autres rencontres d'information avec des associations de lacs	Rencontre navigation (Lac Bleu)	23 mai	40
	Rencontre avec le comité environnement du Lac Maillé	8 juin	3
	Rencontre avec l'APLA	16 juin	3
	Rencontre avec M. Bois	25 juin	1
	Rencontre avec la présidente du Lac des Sources	2 juillet	2
	Rencontre avec le CA du Lac Morency	7 juillet	5
	Rencontre avec le président du Lac Écho-Quatorze-Îles	14 juillet	1
	Rencontre avec deux résidents du lac Aubry	2 août	2
	Rencontre avec le comité environnement du Lac Bleu	5 août	5
	Rencontre du comité environnement du Lac des Sources	11 août	4
	Rencontre avec secrétaire du Lac du Pin rouge	17 août	1
	Rencontre avec responsable de l'environnement Lac du Pin rouge	25 août	1
	Entretien téléphonique avec les autres associations	Début + aux 2/3 de l'été	9
TOTAL			72
Rencontres d'information avec des responsables municipaux (ou autres intervenants)	Philippe Roy	16 juillet	1
	Gilles Beauregard (rencontre informelle)	11 août	1

TOTAL			2
Participation à des rencontres avec le secteur privé ou autres acteurs (aménagistes, commerces, constructeurs, etc.)	Discussion/information avec des professionnels de pépinière et aménagement durant la journée de l'environnement	29 mai	2
	Communication avec Dominique Larose (Pépinière rustique)	27 juillet	1
	Rencontre avec François Péloquin (Directeur de l'Auberge Morency)	3 août	3
	Rencontre avec le Camp des familles du Lac Bleu	5 août	3
TOTAL			9
Création d'une association de lac	Participation à la remise en fonction de l'association du Lac des Sources (rencontre avec la propriétaire du lac et conférence sur les bienfaits d'une association)	29 août	25
TOTAL			25

Tableau synthèse (2 de 3)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Sensibilisation			
Organisation d'ateliers de révégétalisation	Association du Lac Maillé	27 août	14
	Plage du Lac de l'Achigan	28 août	12
TOTAL			26
Réalisation de présentations et de conférences d'information	Conférence Lac Maillé (eutrophisation, bassin versant du Lac Maillé, fosses septiques, bandes riveraines)	30 juin	25
	Conférences lors des AGA (voir détails dans section correspondante)	-	-
TOTAL			25
Tenues de kiosques	Portes-ouvertes APALC	23 mai	15
	Journée de l'environnement	29 mai	25
	Journée du Grand Bazar	21 août	6
	Distribution de dépliants et réponses personnalisées lors d'AGA et séances d'information	-	-
TOTAL			46
Réalisation de tournées de porte-à-porte et visites de riverains	Visites personnalisées avec riverains et citoyens	-	15
	Entretiens téléphoniques		25
	Rencontres de citoyens à la Municipalité	-	5
TOTAL			45
Participation à des activités (associations et	Journée d'échange et de distribution de végétaux	28 août	10

municipalités) ***autres que celles où des kiosques furent tenus			
TOTAL			10
Participation à une distribution d'arbres ou de végétaux	Journée de l'environnement	29 mai	-
	Journée d'échange et de distribution de végétaux	28 août	-
TOTAL			-
Élaboration de documents d'informations ou articles de journaux	Journal Le Sentier (Bande riveraine)	juin	-
	Journal Le Sentier (Espèces envahissantes)	juillet	-
	Feuillet Lac Maillé	juillet	-
	Journal Le Sentier (Navigation)	août	-
	Le Filon vert	août	-
	Journal Le Sentier (Bienfaits d'une association de lac)	septembre	-
	Lettre pour la création d'une équipe de caractérisation des bandes riveraines (résidents du Lac en Cœur)	-	-
	Lettre pour la recherche de bénévoles (Lac Connelly)	-	-
	Lettre aux résidents du Lac Connelly pour favoriser leur adhésion à l'association	-	-
	Lettre de convocation à une Table de concertation	-	-
	Lettre de regroupement pour les résidents des petits lacs de la Municipalité	-	-
TOTAL			-
Autres activités de sensibilisation	Conférence classe de troisième année	10 juin	23
	Conférence avec enfants du camp de jour (Tortilles)	7 juillet AM	28
	Aquascope à la plage et autres expériences(Tortilles)	7 juillet PM	40
TOTAL			91

Tableau synthèse (3 de 3)

Activités	Détails (nom de l'association, personnes présentes)	Date	Nbr. de personnes présentes ou impliquées
Caractérisation			
Présentation du Réseau de surveillance volontaire des lacs (RSVL) et de la <i>Trousse des lacs</i>	Lac Maillé (sous-comité enviro)	8 juin	3
	Président Lac Morency	25 juin	1
	Lac des Sources	2 juillet	2
	Lac Morency (CA)	7 juillet	5
	Lac Écho-Quatorze-Îles	14 juillet	1
	Lac Aubry	2 août	2
	Lac Bleu	5 août	5
	Lac de l'Achigan	8 août	1
	Lac du Pin rouge	25 août	1
Accompagnement des associations de lacs dans la réalisation du RSVL	Lac Bleu (échantillonnage et transparence)	21 juillet	1
	Lac Maillé (végétaux aquatiques)	20 juillet	2
	Lac Bleu (bandes riveraines)	8 août	5
	Lac Bleu (végétaux aquatiques)	10 août	4
	Lac Morency (cyanobactéries)	30 juillet	1
Formation des associations aux protocoles de la <i>Trousse des lacs</i> et du RSVL	Lac Maillé	20 juillet	2
	Lac Bleu (bandes riveraines)	8 août	4
	Lac Bleu (végétaux aquatiques)	10 août	2
	Lac des Sources	11 août	2
	Lac Bleu (bassin versant)	30 août	4
TOTAL			48
Autres activités			
Organisation d'une table de concertation entre la Municipalité et les associations de lac	Élus, représentants municipaux et associations de lacs (présidents et responsables de l'environnement)	18 août	23
TOTAL			23
GRAND TOTAL			622

Annexe 2

Dépliants distribués

Tableau II : Liste des dépliants distribués

Titre du dépliant
Affichettes « Bande riveraine au travail » (CRE Laurentides)
« Bandes riveraines au travail ! » (CRE Laurentides)
« Shoreline at work ! » (CRE Laurentides)
« Bandes riveraines en milieu forestier » (COBALI)
Capsules d'information sur les lacs du CRE Laurentides
« Circulation du poisson...Cédez le passage » (Pêches et Océans Canada)
« Fleur d'eau visible ? Précautions à prendre... » (MDDEP)
« Guide d'identification cyanobactéries » (MDDEP)
« Les algues bleu-vert dans nos plans d'eau » (MDDEP)
« Vivre au bord de l'eau ! » (RAPPEL)
«Living at the water's edge !» (RAPPEL)
« L'environnement : une responsabilité collective » (CRE Laurentides)
« Vos lacs et cours d'eau - Une richesse collective à préserver» (MDDEP)
« Traitement des demandes d'autorisation des projets dans les milieux humides » (MDDEP)
« Entrepreneurs, renseignez-vous ! » (MDDEP)
« Agir contre l'érosion - sur les sites de construction » (AGIR pour la Diable)
« Agir contre l'érosion - par l'adoption d'une bonne conduite» (AGIR pour la Diable)
VTT
« Protégeons les plans d'eau du Québec - Guide à l'usage des plaisanciers » (Transport Canada)
« Cet été surveillez votre jardin...on y trouve peut-être des plantes exotiques envahissantes» (Nature-Action Québec)
« Renouée japonaise- Connaissez-vous cette

espèce exotique envahissante? » (Nature-Action Québec)
« Espèces aquatiques envahissantes : ne prenez pas d'intrus sur le pouce ! » (MDDEP et MRNF)
« Maison propre et jardin vert » (Ville de Montréal)
« Clean home and green garden » (Ville de Montréal)
« Le traitement des plaintes à caractère environnemental » (MDDEP)
« Guide des installations septiques » (CRE Laurentides)
« Chalets et lieux de villégiature : Guide des énergies renouvelables » (dépliants) (RNCREQ)
« Le Code de gestion des pesticides - en bref » (MDDEP)
« Le Code de gestion des pesticides - Faits saillants » (MDDEP)
« Le Code de gestion des pesticides - Vous aimez vous rouler dans l'herbe? » (MDDEP)

Annexe 3

Herbiers des lacs Maillé et Bleu

Tableau III : Listes des espèces végétales répertoriées au Lac Maillé par l'association du lac¹

Espèces	Abondance			Étendue	
	Forte densité	Moyenne densité	Quelques individus	Tout le lac (approx.)	Par secteur
Potamot à larges feuilles	x	x		x	
Naïas Souple		x	x		x
Élodées du Canada et de Nuttall	x			x	
Hydrocharide grenouillette		x			x
Grand nénuphar jaune		x			x

Tableau IV : Liste des espèces végétales répertoriées au Lac Bleu par l'association du lac¹

Espèces	Abondance			Étendue	
	Forte densité	Moyenne densité	Quelques individus	Tout le lac (approx.)	Par secteur
Potamot à larges feuilles	x	x		x	
Ériocaulon aquatique		x			x
Naïas Souple		x	x		x
Élodées du Canada et de Nuttall	x	x		x	
Sagittaire à feuilles en coin			x		x
Typha latifolia (Quenouille)			x		x
Hydrocharide grenouillette		x			x
Éléocharide des marais		x	x		x
Grand nénuphar jaune		x			x
Rubanier à feuilles étroites		x	x		x

¹ L'identification des espèces a été effectuée à titre indicatif seulement et n'a pas été validée par un spécialiste en la matière

Annexe 4

Liste des documents produits

Articles de journaux :

- La bande riveraine : l'organe d'un lac!
- Des plantes envahissantes dans nos plans d'eau?
- Maman les p'tits bateaux qui vont sur l'eau...
- Faites votre part : joignez-vous à votre association!
- Phosphore et végétaux aquatiques au lac Maillé (capsule pour un feuillet distribué par l'association)

Le Filon vert :

- Filon vert du mois d'août (eutrophisation – périphyton – aquascope)

Lettres :

- Création d'une équipe pour la caractérisation des berges (Lac en cœur)
- Un lac pour tous (Lettre aux résidents du Lac Connelly pour favoriser leur adhésion à l'association)
- Un lac en santé pour mieux en profiter! (Lettre pour la recherche de bénévoles au Lac Connelly)
- Lettre de convocation à une Table de concertation
- Lettre pour le regroupement des résidents des petits lacs de la Municipalité

Autres :

- Planification des inventaires (Lac Bleu)
- Atelier de revégétalisation (invitation)

